

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°364/2020

OBJET: Projet collectif

Membres: 18

Présents votant : 10

Pouvoirs : 4

L'an deux mille vingt, et le 19 novembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 10 novembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

PRESENTS votants:

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVÊQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
 Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Fadilha BENAMMAR-KOLY, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Audrey IMBERT, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,

re et

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

PRESENT non votants:

- Monsieur Jacky PEREZ, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

La Président explique que Le Master 2 « Tourisme Durable » a sollicité le Syndicat pour travailler sur les maisons de site du Grand Site.

Avant d'initier une consultation pour retenir un bureau d'étude spécialisé, elle propose de leur confier le lancement de la réflexion sur la conception des outils de valorisation patrimoniale des pôles d'accueil de Mourèze et Clermont l'Hérault : scénographie, muséographie, interprétation (intérieure et extérieure) et signalétique des pôles dont celle des maisons de site.

Leurs travaux devraient permettre de mettre en cohérence l'offre de découverte des paysages du Grand Site, de compiler les données et informations existantes, préparer le travail d'animation des techniciens en réalisant le pré-travail suivant :

- Synthétiser les éléments d'interprétation existants à valoriser
- Proposer une approche complémentaire et cohérente entre les pôles du Grand Site
- Faire un diagnostic des besoins en signalétique et en supports d'interprétation sur les 2 pôles de Clermont l'Hérault et des Vailhés.
- Rechercher des exemples de muséographie, scénographie dans d'autres sites : modèles, budgets...
- Initier la rencontre entre les acteurs et faire les premiers entretiens pour préparer la concertation
- Rédiger les pré-cahiers des charges des missions de conception des supports de valorisation patrimoniale du village de Mourèze et du pôle de Clermont l'Hérault : scénographie et signalétique en fonction des maitres d'ouvrage.

Affichée le :

Le Comité Syndical, Le rapporteur entendu, Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

AUTORISE la Présidente engager les dépenses et à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission.

Pour Extrait Conforme, A Clermont l'Hérault, Le 19 novembre 2020

